Mandat du CONSULTANT INDIVIDUEL

Nom du projet : Projet de Résilience dans le Sahel
Titre de l'article : Révision de la Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes et du plan d'action au Mali (SN-RRC)
Pays / Lieu d'affectation : Mali
Lieux de voyage prévus (le cas échéant) : Mali
Date de début d'affectation : October 3, 2022
Durée de la mission / ou date de fin (le cas échéant) : 60 jours ouvrables étendu sur une période de 4 mois
Nom et fonction du superviseur : Oumar TAMBOURA, Team leader Environment, climate change and sustainable development

Modalités de paiement : Lump Sum (payments linked to deliverables)

1. BACKGROUND

Le Mali est affecté par une combinaison des aléas naturels et humains, par des vulnérabilités et des capacités d'adaptation limitées. Ceux-ci accentuent les risques de catastrophe sur une population déjà sensible, aux infrastructures, à l'économie et aux moyens de subsistance[1].

Les catastrophes les plus observés sont d'origine hydrométéorologiques (inondations, sécheresse et tempêtes de sable), géologiques (les tremblements de terre) ainsi que des facteurs éco biologiques (épidémies de maladies, invasion des ravageurs transfrontaliers comme le Criquet pèlerin).

L'aggravation de l'insécurité, les périodes de sécheresse et la pandémie de la COVID-19 ont engendré des niveaux d'insécurité alimentaire les plus élevés jamais enregistrés depuis le début de la crise au Mali en 2012[2]. L'absence de diversification économique et un taux de croissance démographique élevé d'environ 3 % par an rendent la population malienne vulnérable à de nombreux défis[34].

Cette situation est également exacerbée par une faible préparation du gouvernement et des acteurs humanitaires et de développement aux catastrophes pour faire face aux impacts actuels. Les réponses sont souvent occasionnelles et souvent non coordonnées, ce qui entraîne une augmentation du nombre de personnes affectées. Ces impacts pèsent lourdement sur les progrès durement acquis en matière de développement. Les coûts élevés des catastrophes et des impacts du changement climatique justifient une nécessité de mettre en place une stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe (RRC) qui permettra une prévention, une préparation, des réponses, des mesures de gestion et de mitigation,

de relèvement y compris la réhabilitation et la reconstruction en mieux en vue de sauver des vies, protéger des actifs sociaux et économiques, et par conséquent promouvoir une résilience de la nation entière[5].

La stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe (SN-RRC) devra mettre un accent particulier sur la prévention et la gestion des risques de catastrophe avec des programmes spécifiques et mesurables qui contribuent aux objectifs de la stratégie.

2. PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA MISSION

Objectif général

L'objectif général est d'élaborer une stratégie nationale en matière de la réduction des risques de catastrophe, en vue d'une planification à moyen et à long terme, des actions de prévention, de préparation, de réponse, d'atténuation et de relèvement communautaire. Cette stratégie devra être accompagnée d'un plan d'action opérationnel avec des programmes spécifiques et mesurables qui contribuent aux objectifs de la stratégie.

La stratégie devra être alignée au Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable 2019-2023 du Mali (CREED), la Stratégie régionale africaine pour la réduction des risques de catastrophe et le Programme d'Action de l'Union Africaine[6], le Cadre d'Action de Sendai 2015-2030 et les Objectifs du Développement Durable (ODD).

4.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

- Sur base d'une analyse diagnostique, établir une situation du pays sur des capacités nationales en matière des réductions des risques de catastrophes ;
- Sur base des recommandations issues de la situation du pays, élaborer un document de stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes couvrant la période allant de 2023 à 2030 et en déduire un plan d'action opérationnel de sa mise en œuvre pour la période de 2023-2026 (phase I).

3. DESCRIPTION DES RESPONSABILITÉS / PORTÉE DES TRAVAUX

- Une revue documentaire au travers une analyse approfondie de l'état de la mise en œuvre de la précédente stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe (2016) et un plan d'action pour le développement des capacités (2016-2019), analyse des rapports d'évaluation de la mise en œuvre et de la domestication du cadre de Sendai et du programme d'action de l'Union Africaine pour le Mali[7], des rapports des différentes études d'évaluation de la vulnérabilité et des capacités et ainsi que d'autres documents pertinents ;
- Analyse approfondie de l'ancrage institutionnel et légal du système de réduction des risques de catastrophes ;

- Analyse approfondie sur la gouvernance des risques y compris le portage politique et stratégique, coordination sectorielle et intersectorielle ;
- Analyse des goulots d'étranglement sur les aspects de gouvernance, de mobilisation des ressources (techniques, matérielle et financières, etc) ;
- Animer des ateliers régionaux de consultation à Tombouctou, Kayes, Sikasso, Mopti et Bamako;
- Organiser des entretiens semi structurés avec les principales parties prenantes au niveau national et sous national ;
- Animer des réunions de discussion technique avec les membres de la plateforme nationales et sectorielles de réduction des risques de catastrophe du Mali y compris les agences des nations unies, et d'autres parties prenantes pertinentes ;
- Elaborer un draft de SN-RRC assortie de son plan d'action de mise en œuvre ;
- Faciliter et présenter les documents finaux lors de l'atelier national de validation de la SN-RRC;
- Intégrer les commentaires et observations issus de l'atelier national et soumettre le document final à la Direction Générale de la Protection Civile et le PNUD.

4. PRODUITS LIVRABLES

- Une analyse situationnelle du contexte du pays, des progrès, des défis et recommandations suivant les quatre priorités du cadre de Sendai est développée ;
- Le document de la stratégie nationale en matière de réduction des risques de catastrophe 2023-2030 est élaborée ;
- Un plan d'action opérationnel de sa mise en œuvre pour la période de 2023-2026 est développée.

5. EXIGENCES EN MATIÈRE DE SUIVI/RAPPORTS

Livrables	**Nombre de jour**	**Pourcentage du montant total pour chaque produit livrable**
1. Un rapport de démarrage, une méthodologie, un plan de travail et un calendrier des activités	5 jours après la signature du contrat	20 %
2. Un rapport d'analyse de situation nationale en matière de réduction des risques de catastrophe. Ce rapport devra contenir des comptes rendus des ateliers de consultation régional	20 jours de travail	20 %
3. Un premier draft de stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe et un plan d'action opérationnel	20 jours de travail	30 %
4. Un deuxième draft de stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe et un plan d'action opérationnel	10 jours de travail	20 %
5. Un document final de stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe et un plan d'action	5 jours de travail	10 %

opérationnel et un rapport d'atelier de validation		

6. LES EXIGENCES EN MATIÈRE D'EXPÉRIENCE ET DE QUALIFICATIONS

Qualification et expérience requise

9.1. Qualifications académiques

Diplôme universitaire avancé (maîtrise ou équivalent) en rapport avec le changement climatique et la RRC (gestion des risques de catastrophe, gestion des ressources naturelles, sciences de l'environnement). Un doctorat dans le domaine thématique susmentionné est hautement souhaitable.

9.2. Expérience

- Avoir au moins 10 années d'expérience pertinente dans l'élaboration de politiques et de programmes sur l'environnement, la gestion des risques de catastrophe, le changement climatique ;
- Une expérience avérée dans l'élaboration des documents stratégiques nationaux comme des stratégies, des politiques et de lignes directrices ;
- Solides compétences à travailler avec des organisations internationales, des organisations bilatérales de développement, des OSC ou le secteur privé.
- Une expérience de travail avec le Gouvernement du Mali, le système des Nations Unies constitue un avantage supplémentaire ;
- Connaissance du concept de réduction des risques de catastrophe, du risques, aléa, vulnérabilités et capacités d'adaptation ;
- Expérience avérée de l'engagement et de la gestion efficaces des parties prenantes, y compris des processus consultatifs participatifs multipartites pour l'élaboration de politiques et de programmes de RRC et changement climatique ;
- Des capacités de recherche et d'analyse seront un atout supplémentaire.

Compétences professionnelles

- **Professionnalisme :** Capacité à planifier son propre travail et à gérer des priorités conflictuelles. Fait preuve de persévérance face à des problèmes ou des défis difficiles et reste calme dans des situations stressantes. Prend la responsabilité d'intégrer les perspectives de genre et de garantir la participation égale des femmes et des hommes dans tous les domaines de travail.
- **Communication :** Parle et écrit clairement et efficacement et fait preuve d'ouverture en partageant des informations et en tenant les gens informés.
- **Travail d'équipe :** Travaille en collaboration avec des collègues et des partenaires afin d'atteindre les objectifs de la mission.
- **Planification et organisation** : Développer des objectifs clairs qui sont cohérents avec les résultats attendus de la mission ; identifier les activités prioritaires et allouer le temps et les ressources nécessaires à la réalisation du travail ; utiliser le temps de manière efficace.

- **Responsabilité :** Assume toutes ses responsabilités et honore ses engagements ; fournit les résultats dont il est responsable dans le respect des normes de temps, de coût et de qualité prescrites ; agit en conformité avec les règles et règlements de l'organisation.

Autres compétences

- La connaissance des questions de coopération technique et de développement est un avantage.
- Maîtrise parfaite de Word, Excel, PowerPoint, du courrier électronique et d'Internet.
- Capacité à effectuer la collecte et l'analyse de données en utilisant diverses méthodes.
- Bonne capacité en production de rapport avec d'excellentes compétences structurelles et rédactionnelles
- Avoir une bonne maîtrise du Français et, connaissance de l'Anglais et/ou les langues locales, en occurrence le Bamanankan, serait un atout

7. LES DOCUMENTS À JOINDRE À LA SOUMISSION DES PROPOSITIONS

Les demandeurs doivent présenter les documents suivants :

Obligatoire {**VEUILLEZ COCHER** LES CASES APPROPRIÉES}

☐ Lettre d'intérêt/proposition, expliquant pourquoi le candidat s'estime le plus approprié pour le travail.

☐ Lettre d'intérêt/proposition, fournissant une brève méthodologie sur la façon dont le travail sera mené et/ou abordé.

☒ CV personnel, comprenant des informations sur l'expérience passée dans des projets / missions similaires et les coordonnées des personnes de référence.

☒ Proposition financière

☒ Lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité dûment remplie en utilisant le modèle fourni par le PNUD

8. PROPOSITION FINANCIÈRE

(UNE SEULE OPTION DOIT ÊTRE CHOISIE. POUR LES CONTRATS DE RETENUE ET/OU LES ATL, VEUILLEZ DISCUTER AVEC L'UNITE DE MARCHES) :

☐ **Contrat forfaitaire**

La proposition financière doit spécifier un montant forfaitaire total et des conditions de paiement autour de résultats spécifiques et mesurables (qualitatifs et quantitatifs) (c'est-à-dire si les paiements se font par tranches ou à la fin du contrat). Les paiements sont basés sur les résultats, c'est-à-dire sur la fourniture des services spécifiés dans le cahier des charges. Afin d'aider l'unité requérante à comparer les propositions financières, la proposition financière comprendra une ventilation de ce montant forfaitaire (y compris les frais de voyage, les indemnités journalières et le nombre de jours ouvrables prévus).

OU

☐ **Contrats basés sur des honoraires journaliers**

La proposition financière précise les honoraires journaliers, les frais de voyage et les indemnités journalières indiqués dans des postes distincts, et les paiements sont effectués au consultant individuel en fonction du nombre de jours travaillés.

Frais de voyage

Tous les frais de voyage envisagés doivent être inclus dans la proposition financière. Cela comprend tous les voyages pour rejoindre le lieu d'affectation/les voyages de rapatriement. En général, le PNUD ne doit pas accepter des frais de voyage supérieurs à ceux d'un billet en classe économique. Si le CI souhaite voyager dans une classe supérieure, il doit le faire en utilisant ses propres ressources.
En cas de voyage imprévisible, le paiement des frais de voyage, y compris les billets, l'hébergement et les frais de terminal, doit être convenu entre l'unité opérationnelle concernée et le consultant individuel avant le voyage et sera remboursé.

9. LES **CRITÈRES D'ÉVALUATION** {À AJUSTER EN FONCTION DES BESOINS SPÉCIFIQUES DU **PROJET**}

- Niveau d'études - 10 points maximum
  10 pts - Doctorat ; 5 pts - Spécialisation/Maîtrise ; 3 pts - Licence} ;
- Expérience professionnelle pertinente - 40 points maximum
  (40 pts - 10 ans et plus ; 30 pts - 7-9 ans ; 20 pts - 5-6 ans ; 10 pts - 3-5 ans) ;
- Compétences linguistiques - 5 points maximum
- {5 pts - anglais et russe ; 3 pts - uniquement russe} ;
- Autres exigences - 15 points max.

Score technique maximum disponible - 70 points.

MÉTHODE D'ÉVALUATION (UNE SEULE OPTION DOIT ÊTRE CHOISIE) :

☐ **Prix le plus bas et offre techniquement conforme**
L'attribution du marché est faite au titulaire dont l'offre a été évaluée et déterminée comme étant les deux :
a) réactif/conforme/acceptable (respectant pleinement les termes de référence fournis), et
b) offrant le prix/coût le plus bas

OU

☐ **Analyse cumulative**
L'attribution du contrat est faite au titulaire dont l'offre a été évaluée et déterminée comme :
a) réactif/conforme/acceptable, et
b) avoir obtenu la note cumulative la plus élevée parmi un ensemble prédéterminé de critères techniques et financiers pondérés spécifiques à la demande de propositions.
* Poids des critères techniques : 70%.
* Poids des critères financiers : 30%.

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 70 % de la note technique maximale disponible (49 points) seront pris en compte pour l'évaluation financière

Le nombre maximum de points attribués à la proposition financière est attribué à la proposition de prix la plus basse et sera égal à 30. Toutes les autres propositions de prix seront évaluées et se verront attribuer des points, selon la formule ci-dessous :

30 points [nombre maximum de points disponibles pour la partie financière] x [prix le plus bas de tous les prix proposés parmi les offres recevables] / [prix évalué].

La proposition qui obtient le score cumulé le plus élevé après addition du score de la proposition technique et de la proposition financière sera considérée comme l'offre la plus conforme et se verra attribuer un contrat.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre meilleure offre en prix hors taxes pour la fourniture des équipements listés ci-dessous. Votre offre doit nous parvenir au plus tard **le 26/09/2022 à 17.00 heures (heure de Bamako) uniquement par email à receptionoffres.mali@undp.org**